



acte certifié exécutoire,  
transmis en Préfecture le 10 juin 2021  
affiché ou publié le jeudi 10 juin 2021  
identifiant de télétransmission 073-200069110-20210610-lmc1H25443H1-DE  
identifiant unique de l'acte lmc1H25443H1

## Extrait du registre des décisions

Bureau du 03 juin 2021

n° 097-21

**Objet :** *RS - Avenant n° 1 au marché F19018 relatif à la réalisation de prestations de nettoyage des locaux de Grand Chambéry*

- date de convocation le 28 mai 2021
- nombre de conseillers en exercice : 52

L'an deux mille vingt-et-un, le jeudi trois juin dix-huit heures, les membres du Bureau de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Chambéry, Parc des expositions, Hall D, sous la présidence de Philippe Gamen, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 40

*Aillon-le-Jeune*

*Aillon-le-Vieux*

*Arith*

*Barberaz*

*Barby*

*Bassens*

*Bellecombe-en-Bauges*

*Challes-les-Eaux*

*Chambéry*

*Cognin*

*Curienne*

*Doucy-en-Bauges*

*Ecole*

*Jacob-Bellecombette*

*Jarsy*

*La Compôte*

*La Motte-en-Bauges*

*La Motte-Servolex*

*La Ravoire*

*La Thuile*

*Le Châtelard*

*Le Noyer*

*Les Déserts*

*Lescheraines*

*Montagnole*

*Puygros*

*Saint-Alban-Leysse*

*Saint-Baldoph*

*Saint-Cassin*

*Sainte-Reine*

*Saint-François de Sales*

*Saint-Jean-d'Arvey*

*Saint-Jeoire-Prieuré*

*Saint-Sulpice*

*Sonnaz*

*Thoiry*

*Vérel-Pragondran*

*Vimines*

Cécile Trahand

Arthur Boix-Neveu

Christophe Pierretton

Eric Delhommeau

Josette Rémy

Jean-François Beccu - Marie Bénévise - Pierre Brun - Michel Camoz - Alain Caraco -

Jean-Benoît Cerino - Sylvie Koska - Aurélie Le Meur - Martin Noblecourt - Thierry Repentin

Corinne Charles - Franck Morat

Marie Perrier

Hervé Ferroud-Plattet

Brigitte Bochaton

Jean-Pierre Fressoza

Luc Berthoud - Hélène Jacquemin - Pascal Mithieux

Grégory Basin - Alexandre Gennaro

Dominique Pommat

Philippe Gamen

Jean-Maurice Venturini

Michel Dyen

Christophe Richel

Jocelyne Gougou

Philippe Ferrari

Christian Berthomier

Jean-Marc Léoutre

Marcel Ferrari

Daniel Rochoaix

Thierry Tournier

Jean-Pierre Coendoz

Corine Wolff

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 3

de Vincent Boulnois à Eric Delhommeau - de Christelle Favetta-Sieyes à Franck Morat - de Alain Thieffenat à Corine Wolff

- conseillers excusés : 9

Stéphane Bochet - Pierre Duperier - Maryse Fabre - Sandra Ferrari - Christian Gogny - Max Joly - Luc Meunier - Damien Regairaz - Serge Tichkiewitch

### GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex

04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

## **Bureau du 03 juin 2021**

délibération n° 097-21

objet **RS - Avenant n° 1 au marché F19018 relatif à la réalisation de prestations de nettoyage des locaux de Grand Chambéry**

---

Jean-Marc Léoutre, vice-président chargé des finances et des moyens des services, rappelle que le Bureau a approuvé, par décision du 2 mai 2019, le lot du marché de nettoyage relatif aux sites majoritairement techniques de Grand Chambéry, attribué à la société STEM Propreté.

Dans le cadre de la crise sanitaire liée à la Covid-19, il convient d'établir un avenant pour prendre en compte les prestations supplémentaires mises en place. En effet, afin de répondre aux exigences d'hygiène dans ce contexte, il a été nécessaire d'installer des distributeurs de gel hydroalcoolique nécessitant des réapprovisionnements réguliers et d'augmenter le nombre de passages sur les sites faisant l'objet du présent marché. Ces prestations supplémentaires représentent un surcoût de 51 869,55 € HT.

Le nouveau montant du marché s'élève donc à 233 848,87 € HT, au lieu de 181 979,32 € HT, soit une augmentation de 28,50 %.

**Vu** les statuts de Grand Chambéry,

**Vu** la délibération n° 077-20 C du Conseil communautaire du 10 septembre 2020 déléguant au Bureau la prise de toute décision concernant la préparation, la passation, la signature, l'exécution et le règlement des marchés publics d'un montant supérieur ou égal à 214 000 € HT et de leurs avenants,

**Vu** l'avis de la commission d'appel d'offres du 12 mai 2021,

**Le Bureau de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :**

**Article 1 :** **approuve** la passation de l'avenant n° 1 au marché F19018 relatif à la réalisation de prestations de nettoyage de locaux de Grand Chambéry,

**Article 2 :** **autorise** le président ou son représentant à signer l'avenant n° 1 et tous documents nécessaires à sa passation,

**Article 3 :** **dit**, en application de l'article L5211-10 du CGCT, que cette décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine séance obligatoire du Conseil communautaire.

le président,  
Philippe Gamen

## Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Décision du Bureau

Numéro attribué à l'acte : 097-21

Objet de l'acte :	RS - Avenant n° 1 au marché F19018 relatif à la réalisation de prestations de nettoyage des locaux de Grand Chambéry
Thème Préfecture :	1 - Commande Publique 1 - Marchés publics 1 - Délibérations 4 - Délibérations relatives aux avenants et marchés complémentaires
Date de l'acte :	10 juin 2021
Annexe(s) :	avenant F19018

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20210610-lmc1H25443H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H25443H1

Date de transmission en Préfecture :	10 juin 2021
Date de réception en Préfecture :	10 juin 2021
Période d'affichage :	du au